



Concession de services en vue de l'exploitation de 5 logements insolites à vocation touristique (Tiny Houses) à Chaudfontaine.

En séance du 28 juin 2023, le Conseil communal a décidé de lancer une procédure relative à l'attribution d'une concession de services en vue de l'exploitation de 5 logements insolites à vocation touristique (Tiny Houses) à Chaudfontaine.

Dans le cadre de la politique de développement de l'offre touristique de Chaudfontaine, la Commune souhaite proposer l'exploitation de 5 tiny houses dont elle est propriétaire, dans un but de développement de l'offre touristique et culturelle à Chaudfontaine, notamment dans le cadre de la reconstruction et du projet de revalorisation de la Vallée de la Vesdre suite aux inondations.

Chaque Tiny house peut faire l'objet d'une concession avec un concessionnaire différent. Il sera dès lors possible pour les candidats de remettre une offre pour une ou plusieurs Tiny Houses.

Le cahier des charges de la concession, les modalités de visite et de remise des candidatures ainsi que tout renseignement, peuvent être obtenus auprès de :

Madame Elodie MINET
Service des marchés publics
04 361 52 53
Elodie.minet@chaudfontaine.be

Les candidatures sont à remettre auprès de Madame Elodie MINET, par mail, en version PDF pour le lundi 2 octobre 2023 à 12h au plus tard

Sabine GATHOT

Directrice générale ff.

Par le Collège,

Sabrine ELSEN

Bourgmestre ff.